

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 8 novembre 2010

Membres présents :

- Représentants des enseignants : Mmes Arents, Goire, Cortes, Janvier, Moriou, Lacroix, Lefort, Boujaoude et M Baboulin
 - Représentants des parents : Mesdames Chaouachi et Feghali, M. Husson et Sassi
 - Administration et membres de droit :
M. Aubertel, Chef d'établissement, M. Bodonyi, Adjoint à l'agent-comptable, M. Lamarre Directeur du Primaire et Président du Conseil.
- Excusés:* M. Masouy, Inspecteur de l'Education Nationale, Mmes Habib, Payer, Messieurs Olive, Salti représentants des parents d'élèves

Secrétaire de séance : Monsieur Husson

Le quorum étant atteint, la séance s'ouvre à 17h.

*Installation des membres du Conseil d'Ecole
Adoption du Règlement Interne.*

Adoption de l'ordre du jour :

1. *Règlement intérieur de l'école*
2. *Informations sur la rentrée scolaire 2010/2011 : effectifs, personnels, locaux, organisation pédagogique*
3. *Préparation rentrée 2011/2012, carte scolaire et calendrier scolaire*
4. *Mise en œuvre du nouveau projet d'école : les projets pédagogiques de cette année scolaire*
5. *La formation continue 2010/2011*
6. *Questions diverses :*
 - *Pourquoi ne pas régler le problème des sonneries en achetant un carillon en France ?*
 - *Quelles mesures prendre pour améliorer le fonctionnement de l'informatique dans le premier degré ?*
 - *Pourquoi l'établissement ne remplace pas le réfrigérateur de la salle des professeurs par un modèle permettant un usage pédagogique ?*
 - *Les horloges de l'établissement ont disparu. Seront-elles remplacées ?*
 - *Y aura-t-il un budget pour remplacer les livres endommagés de la marmothèque ?*
 - *Peut-on envisager d'installer des toilettes dans la petite cour de récréation ?*
 - *Peut-on envisager de remplacer la fontaine dans la petite cour de récréation ?*
 - *Envisage-t-on de remplacer les climatiseurs qui sont les plus « fatigués » ? le contrat de maintenance prévoit-il une désinfection régulière ? Peut-on déplacer certaines commandes placées trop haut ?*

- *Le changement du sol du gymnase, très abimé, est-il prévu ?*
 - *Les bus stationnés devant l'école peuvent-ils éviter de faire tourner leur moteur trop longtemps avant l'arrivée des élèves ?*
 - *Peut-on revoir le contrat de maintenance des photocopieurs afin que le matériel de reprographie soit plus performant ?*
 - *Peut-on inverser le sens d'ouverture de la porte extérieure donnant vers la salle des professeurs?*
 - *Peut-on autoriser les jeux de ballons dans la cour de récréation ?*
 - *Peut-on choisir un horaire plus tardif pour le Conseil d'école et en varier le jour ?*
-

Le Président du Conseil donne la parole au chef d'établissement pour une présentation des perspectives de développement de l'école primaire, axe principal désormais de la politique du LLM :

- une mission de l'AEFE est programmée pour le mois de décembre prochain afin notamment de faire le point sur le projet de construction d'une nouvelle école sur un terrain proche de l'actuel établissement ; cela permettrait de délocaliser la maternelle (et peut-être le cycle 2) dans des bâtiments plus grands et plus adaptés
- il semble possible de pouvoir récupérer sous peu les bandes de sable situées tout autour du lycée, ce qui permettrait d'augmenter les surfaces des cours de récréation : les modifications de l'enceinte extérieure sont déjà prévues au budget 2011
- les services de l'ADEC invitent le LLM à étudier de nouvelles voies d'évacuation du bâtiment A en construisant une passerelle extérieure sur les deux étages ; il serait profitable d'étendre au maximum cette structure afin de pouvoir disposer d'un préau ombragé dans la cour de récréation ainsi que de nouveaux espaces de rangement

Le Président du Conseil reprend l'ordre du jour :

1 Règlement intérieur 2010/2011

Reconduit à l'identique : adoption à l'unanimité

2 Informations sur la rentrée 2010/2011

Effectifs : 685 élèves ont effectué leur rentrée scolaire dans les 28 classes de l'école primaire, répartis comme suit : 200 élèves à la maternelle et 485 en élémentaire.

On compte 51% d'élèves français, 8,6% d'élèves nationaux et 40,4% d'élèves d'autres nationalités (23 nationalités au total sont représentées au lycée, la première communauté étrangère étant la communauté libanaise qui représente 19% des effectifs).

A noter que l'école primaire comptait 580 élèves en 2008 et 646 en 2009, soit une augmentation de 18% en deux ans.

La structure pédagogique comprend 28 classes : 8 en maternelle (2 PS, 3 MS et 3 GS), 20 en élémentaire (4 classes par niveau du CP au CM2), en augmentation de 2 classes depuis l'année dernière.

L'équipe enseignante a accueilli plusieurs nouveaux professeurs à cette rentrée :

- Mmes GOIRE (MS), BATCHEVITCH(CE1), LACROIX(CE2) et LAMARRE (CM1)
- Mme HASHEM nouvelle enseignante d'Arabe
- Mmes BARBARIN et DAVANZO, assistantes maternelles
- Mme LESAGE et GRENIER, enseignantes d'Anglais

A noter que l'anglais est désormais enseigné à partir de la classe de CE1.

Les locaux : l'école primaire a récupéré l'ancienne salle de classe d'Arabe de Mme Boujaoudé pour un CP ainsi que l'ancienne salle informatique pour un CM1. Plusieurs salles destinées à l'enseignement de l'Arabe et de l'Anglais ont été récupérées.

La marmothèque est en cours d'installation : mobilier, commande de livres neufs...

La nouvelle salle de danse/expression corporelle au-dessus du gymnase accueille des classes depuis septembre ; on attend l'installation des tatamis afin de permettre la pratique des sports d'opposition.

Le nouveau réfectoire permet à plus de 200 élèves chaque jour de déjeuner dans des conditions beaucoup plus adaptées qu'auparavant. Les deux formules « pique-nique » et « plateau » y cohabitent.

3 Préparation de la rentrée 2010/2011

La structure pédagogique sera reconduite à l'identique, sauf évolution inattendue du nombre de familles arrivant à Abu Dhabi.

Au moins 4 postes seront vacants chez les professeurs des écoles, et plusieurs autres sont susceptibles de l'être.

Le projet de calendrier 2011/2012 est approuvé par les membres du Conseil d'école (voir document en annexe)

4 Mise en œuvre du nouveau projet d'école

La réflexion autour du nouveau projet d'école avait permis de dégager quatre axes majeurs dans lesquels s'inscrivent nos actions prévues pour la présente année scolaire :

- 1) la maîtrise des langues :
 - priorité lecture : nos classes sont désormais équipées d'un matériel de « Rallye Lecture » qui permet d'attirer les élèves vers la lecture d'une large sélection d'ouvrages ; nous poursuivons le partenariat lecture entre nos CM1 et nos classes

- de maternelle (lecture et partage d'un album entre des élèves d'âges différents) ; nos élèves de maternelle auront bientôt accès à leur marmothèque
- la pratique théâtrale : nous accueillerons en avril prochain deux comédiens de la compagnie « Emporte-voix » qui animeront des ateliers en Cycle 2 et qui aideront également à la mise au point d'un spectacle sur La Fontaine par les quatre classes de CM1.
 - Le Lip Dub : réalisation par des élèves de CM2 d'un « clip » vidéo qui se déroule entièrement à l'intérieur de l'établissement
 - La mise en place de la filière bilingue : c'est le principal sujet de travail des enseignantes de Cycle1. L'objectif est d'installer un enseignement conforme aux instructions officielles françaises et conduit à parts égales en Français et en Anglais. Les questions qui se posent actuellement sont celles du profil des élèves qui seront appelés à rejoindre ce type d'enseignement ainsi que du profil de l'enseignant « native » speaker qui en aurait la charge. L'anglais serait introduit progressivement au cours de la Petite Section sous forme d'ateliers dans les classes. Ensuite, l'équipe pourra déterminer quels sont les élèves les plus à même de poursuivre un enseignement bilingue. Un exposé plus complet de ce projet sera présenté au prochain Conseil d'école
- 2) L'amélioration des conditions d'accueil des élèves
- les locaux : réfectoire, nouvelle salle de sport, marmothèque, les toilettes de la grande cour dédiées uniquement aux élèves du primaire
 - modernisation des moyens : projet d'installation de tableaux interactifs dans les classes de CM2
- 3) L'accompagnement de l'élève dans son parcours scolaire
- renforcer les liens entre les niveaux d'enseignement : l'équipe du cycle 3 vient de faire le point avec un représentant des professeurs de mathématiques sur le début de 6^{ème} des anciens élèves de CM2 notamment dans les domaines de la géométrie, l'analyse et l'informatique.
 - De la même façon une harmonisation des pratiques se met en place dans le cycle 2 entre les classes de GS, CP et CE1 : découverte du monde, références en lecture afin notamment de faciliter la transition « maternelle/élémentaire »
 - Il s'agit aussi par exemple d'exploiter le plus efficacement possible les évaluations de fin de CE1 afin d'aider à la mise en place des dispositifs de remédiation en début de cycle3.
 -
- 4) Favoriser l'ouverture culturelle
- les visites d'exposition ont commencé, à la maternelle notamment
 - le théâtre : les deux comédiens de la compagnie « Emporte-voix » donneront chacun une représentation lors de leur venue en avril.
 - Travail sur le rythme, les percussions en CM2 et CE1

5 La formation continue 2010/2011

- une nouvelle session de secourisme se déroulera le samedi 27 novembre sous la direction du Dr ALOUINI. L'établissement a décidé de s'équiper de mannequins car cette formation aux « gestes qui sauvent » est destinée à perdurer au Lycée Massignon.
- dans l'optique de la mise en place d'un enseignement bilingue nous aurons plusieurs représentantes des classes maternelles pour un stage sur ce sujet dans le courant du 2^{ème} trimestre 2011.
- les autres stages traiteront des sujets suivants : les pratiques artistiques, l'accueil des élèves peu francophones, les apprentissages mathématiques en maternelle, la démarche d'investigation scientifique, les nouvelles technologies
- à noter une formation interne en danse qui sera conduite par Carole CAMBOLIVE

6 Questions diverses

- ***Pourquoi ne pas régler le problème des sonneries en achetant un carillon en France ?***

Le lycée va procéder tout prochainement aux aménagements suivants : nouveau point de sonnerie « primaire » vers l'infirmerie afin que le signal de fin de récréation soit audible, équipement en points de sonnerie au 2^{ème} étage du bâtiment A ; suppression des sonneries inutiles dans la partie primaire du bâtiment A.

- ***Quelles mesures prendre pour améliorer le fonctionnement de l'informatique dans le premier degré ?***

Du retard a été pris dans l'installation de la salle informatique du primaire ; elle est maintenant fonctionnelle. Les enseignants du primaire devront bien séparer les demandes d'ordre pédagogique qui sont du ressort de la formation continue ou de l'auto formation des demandes techniques qui seront prises en compte par l'informaticien du LLM ou la société de maintenance.

Concernant la mise à jour du site WEB, le secrétariat du primaire pourra directement en modifier les contenus, notamment sur l'actualisation des sorties pédagogiques. Cela évitera un décalage trop grand entre l'évènement et la mise en ligne.

- ***Pourquoi l'établissement ne remplace-t-il pas le réfrigérateur de la salle des professeurs par un modèle permettant un usage pédagogique ?***

Le chef d'établissement pense qu'un nouveau modèle pourrait être installé à titre gracieux par l'un des prestataires de service du LLM et va œuvrer pour que cela soit le cas.

- ***Les horloges de l'établissement ont disparu. Seront-elles remplacées ?***

De nouvelles horloges ont déjà été achetées et seront installées durant les prochains congés

- ***Y aura-t-il un budget pour remplacer les livres endommagés de la marmothèque ?***

Oui, les enseignantes de maternelle sont en train de finaliser la commande

- ***Peut-on envisager d'installer des toilettes dans la petite cour de récréation ?***

Compte tenu des travaux déjà prévus au budget 2011 ainsi que des perspectives de construction de nouveaux locaux, des choix devront être effectués et l'ajout d'un bloc sanitaire donnant sur l'extérieur sera plutôt envisagé dans le cadre d'un réaménagement ultérieur.

- ***Peut-on envisager de remplacer la fontaine dans la petite cour de récréation ?***

L'ancienne fontaine ne donnait pas satisfaction aux élèves de maternelle car elle était trop haute et les enfants ne pouvaient s'en servir convenablement.

Une fontaine réfrigérée avec bonbonne d'eau sera installée prochainement dans la petite cour ; les élèves pourront y remplir leur gourde.

- ***Envisage-t-on de remplacer les climatiseurs qui sont les plus « fatigués » ? le contrat de maintenance prévoit-il une désinfection régulière ? Peut-on déplacer certaines commandes placées trop haut ?***

Une vérification générale sera faite pour l'ensemble du bâtiment A ainsi qu'un nettoyage approfondi. Il faudra signaler précisément dans quelles salles les commandes sont à déplacer.

- ***Le changement du sol du gymnase, très abimé, est-il prévu ?***

Si des réparations urgentes peuvent se faire ponctuellement, il semble en revanche difficile d'envisager la réfection complète du sol du gymnase sur l'exercice budgétaire 2011.

- ***Les bus stationnés devant l'école peuvent-ils éviter de faire tourner leur moteur trop longtemps avant l'arrivée des élèves ?***

Il semble raisonnable à tous de mettre en route les moteurs au maximum 15 min seulement avant l'arrivée des élèves ; cette consigne sera rappelée au prestataire.

- ***Peut-on revoir le contrat de maintenance des photocopieurs afin que le matériel de reprographie soit plus performant ?***

Le service de l'intendance demande aux utilisateurs des photocopieurs de signaler le plus tôt possible tout problème de reprographie. La société de maintenance est tenue d'intervenir autant que nécessaire afin de maintenir la qualité des photocopies. Cela lui sera rappelé.

- ***Peut-on inverser le sens d'ouverture de la porte extérieure donnant vers la salle des professeurs?***

Impossible car il s'agit d'une évacuation et la porte doit donc s'ouvrir vers l'extérieur.

- ***Peut-on autoriser les jeux de ballons dans la cour de récréation ?***

Maintenant que la cour a retrouvé ses dimensions « normales » et que les températures sont plus clémentes, il semble possible d'autoriser la pratique des jeux de balles/ballons (en mousse) durant les récréations.

Le lycée fournira les balles/ballons et les enseignants de surveillance observeront le déroulement des jeux dans la cour. Il ne faut pas que cette activité ait pour conséquence une excitation excessive ou soit génératrice de conflits violents entre les enfants comme cela a pu être le cas dans le passé ; il s'agit d'une condition indispensable au maintien de l'activité. Une sensibilisation à ces règles de comportement sera faite auprès des classes à la rentrée.

- ***Peut-on choisir un horaire plus tardif pour le Conseil d'école et en varier le jour ?***

La prochaine séance du Conseil d'école aura lieu le dimanche 30 janvier à 17h15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 19h30.

Le Secrétaire de séance : M. Husson

Le Président du Conseil et Directeur de l'école : M. Lamarre